



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **12 septembre 2011**

Délibération n° 2011-2399

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Organisation du symposium scientifique Demain, vers une chimie choisie les 20 et 21 octobre 2011 - Attribution d'une subvention à l'association Santé Rhône-Alpes

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 septembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 septembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Sécheresse (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Chabert (pouvoir à M. Buffet), Deschamps (pouvoir à M. Sturla), Fleury (pouvoir à M. Suchet), Galliano (pouvoir à M. Guimet), Gléréan (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian), M. Vial (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Appell, Braillard, Gillet, Morales.

Séance publique du 12 septembre 2011**Délibération n° 2011-2399**

commission principale : développement économique

objet : **Organisation du symposium scientifique Demain, vers une chimie choisie les 20 et 21 octobre 2011 - Attribution d'une subvention à l'association Santé Rhône-Alpes**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 août 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

Le pôle de compétitivité chimie environnement Axelera s'est donné pour ambition stratégique de développer la chimie du futur et de devenir un pôle industriel et scientifique leader en Europe. Ce pôle est un atout essentiel de la politique de développement économique en faveur de la filière des écotecnologies que la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre. Elle souhaite donc accompagner ce développement et confirmer son engagement afin de :

- favoriser la production d'innovations génératrices de valeur ajoutée et d'emplois pour les entreprises et le territoire,
- accroître l'attractivité de l'agglomération lyonnaise et conforter l'ancrage des entreprises et des compétences.

De manière complémentaire, la Communauté urbaine de Lyon souhaite accompagner les initiatives qui permettent d'accroître à l'échelle internationale le rayonnement scientifique de l'agglomération lyonnaise dans les domaines de la chimie et de l'environnement.

A ce titre, la Communauté urbaine a soutenu les quatre premières éditions du symposium scientifique international intitulé "Demain, vers une chimie choisie". Ce symposium tenu en 2006, 2007, 2008 et 2010 a réuni, à chaque édition, près de 500 scientifiques, chercheurs et industriels internationaux ainsi que près de 500 élèves de l'Académie de Lyon et des prix Nobel de chimie.

Forte de ce succès, l'association Santé Rhône-Alpes souhaite renouveler en 2011 l'organisation de ce symposium en partenariat avec Axelera et l'École normale supérieure de Lyon, les 20 et 21 octobre 2011 sur la thématique de "La chimie, clef de voute de l'énergie durable".

Présentation de la manifestation

La manifestation a deux ambitions principales. La première est de réunir un congrès scientifique de qualité, avec des intervenants internationaux dont des prix Nobel de chimie sur des problématiques de recherche liées à l'énergie. Le congrès montrera ainsi comment l'innovation en chimie jouera un rôle majeur et multiple dans l'environnement énergétique de demain. La seconde est de faire découvrir et comprendre la science, en associant plus de 500 jeunes et leurs enseignants au travers d'un face à face et d'un débat exceptionnel avec des scientifiques reconnus mondialement dont le prix Nobel de chimie 2010, Ei-Ichi Negishi.

Dans ce cadre, la Communauté urbaine est sollicitée afin de soutenir l'association Santé Rhône-Alpes, à hauteur de 10 000 €, pour l'organisation du 5ème symposium international "Demain, vers une chimie choisie" en 2011. La Communauté urbaine de Lyon souhaite accompagner cette manifestation internationale car elle permettra de contribuer :

- au rayonnement international du tissu scientifique lyonnais en chimie et en environnement,
- au positionnement de l'agglomération lyonnaise sur les salons et congrès internationaux,
- au dialogue sociétal entre chimie et développement durable dans un moment unique d'échanges et de débats entre scientifiques, industriels, collégiens, lycéens et enseignants.

Budget et plan de financement prévisionnel de l'évènement (en € TTC)

Dépenses		Recettes	
Intitulé de la dépense	Montant	Organismes	Montant
déplacement prix Nobel et intervenants	30 000	Conseil général du Rhône	10 000
hébergement, restauration	7 000	Région Rhône-Alpes	8 000
publicité / promotion / presse	13 000	Communauté urbaine de Lyon	10 000
jeunes, traductions, animations	11 000	universités, écoles	16 000
organisation	40 000	instituts, organismes associatifs	10 000
comptabilité, administration	5 000	industriels	50 000
		inscriptions	2 000
Total	106 000	Total	106 000

L'évaluation de l'opération sera menée selon les indicateurs suivants :

- le nombre de participants et notamment le nombre d'entreprises et de centres de recherche mobilisés localement et internationalement ;
- le taux de participants d'origine internationale ;
- le nombre de jeunes participants au débat avec les scientifiques ;
- le nombre d'articles parus sur la manifestation dans la presse régionale, nationale et internationale.

Pour chacun de ces indicateurs, il est attendu une augmentation moyenne de 10 % au regard des résultats de l'édition 2010.

Il est proposé que la Communauté urbaine de Lyon intervienne au profit de l'association Santé Rhône-Alpes à hauteur de 10 000 € TTC pour l'exercice 2011 afin de permettre la réalisation de cet évènement. Le montant de la subvention en 2010 s'élevait à 10 000 € ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de l'association Santé Rhône-Alpes pour l'organisation du 5ème symposium scientifique "Demain vers une chimie choisie" les 20 et 21 octobre 2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Santé Rhône-Alpes définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2011 et 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 1553, selon l'échéancier suivant :

- 8 000 € en 2011,
- 2 000 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 septembre 2011.